

UNE OPÉRATION HORS NORME POUR FACILITER ET SÉCURISER LA COLLECTE DES HUILES USAGÉES À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Rueil-Malmaison, le 9 décembre 2024

Très impliqué partout sur le territoire national et particulièrement en Outre-mer, Cyclevia, l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants, met en ce moment en place à Saint-Pierre-et-Miquelon un nouveau dispositif de collecte des huiles usagées. Un dispositif et un investissement hors-norme pour répondre à une situation unique en France.

En septembre 2023, Cyclevia se rendait pour la première fois à Saint-Pierre-et-Miquelon après juste un an d'activité, terminant ainsi son tour de reconnaissance des territoires ultramarins. Cette visite, concomitante avec celle d'une dizaine d'autres éco-organismes, était pour Cyclevia l'occasion d'appréhender très concrètement le contexte de l'archipel, et de poser les bases d'une réflexion propice à la mise en place de premières solutions destinées à améliorer la gestion des huiles usagées.

La situation préoccupante des déchèteries

Lors de cette visite, l'éco-organisme a pu constater que la collecte auprès des professionnels était déjà bien organisée, grâce notamment au travail rigoureux du collecteur-regroupeur Guibert Frères (17 tonnes collectées en 2023). Les particuliers disposent quant eux de deux déchèteries. Des installations suffisantes sur le papier pour recueillir les volumes détenus par les habitants, mais qui se trouvent hélas être obsolètes avec des risques de pollution des sols et de l'océan situé à proximité.

Une réponse hors-norme

Prenant la mesure de la situation et de l'enjeu, Cyclevia s'est mobilisé et a multiplié en 2024 les contacts avec ses partenaires locaux, privés et publics, mais aussi métropolitains afin de mettre sur pied un dispositif sur-mesure capable de répondre aux conditions particulières de l'archipel. L'investissement hors-norme décidé par l'éco-organisme, de plusieurs dizaines de milliers d'euros et entièrement à sa charge, dépasse très largement le cadre légal. Il est aussi sans commune mesure avec les soutiens contractuellement versés aux collectivités d'Outre-mer, pourtant déjà multipliés par 2,5 en 2023 par rapport à la Métropole (à l'initiative de Cyclevia).

« Soutenir activement les acteurs locaux dans la gestion de leurs déchets fait partie de nos prérogatives. Alors face aux difficultés rencontrées à Saint-Pierre-et-Miquelon, nous avons décidé de dépasser nos obligations. Chaque action que nous menons en Outre-mer représente une avancée

significative, ouvrant la voie à d'autres initiatives inspirées par les premières. » explique André Zaffiro, Directeur général de Cyclevia.

Un dispositif de collecte spécifique, robuste, sûr et responsable

L'éco-organisme équipera chacune des deux déchèteries de l'archipel d'une cuve de 1000 litres qui leur sera cédée à titre gratuit. Ces cuves en inox, fabriquées dans le sud de la France par la société Steel & Corten, offrent une durabilité accrue, et sans risque de rouille, dans le contexte marin et extrême de Saint-Pierre-et-Miquelon. Conçues pour durer jusqu'à 30 ans (40 ans sous abri), elles sont faites d'un matériau unique, et donc plus facile et moins coûteuses à recycler en fin de vie.

Une 3^e cuve a aussi été spécifiquement conçue pour être embarquée dans le ferry effectuant la navette entre les deux îles. Une précaution essentielle pour assurer la sécurité de ce déchet dangereux, potentiellement mis à mal lors de traversées mouvementées.



« Ces cuves permettent de faciliter la collecte sur un territoire où les infrastructures sont limitées. Elles permettront d'assurer un transport sécurisé et conforme aux normes relatives aux déchets dangereux. Bien que le gisement sur l'archipel soit faible, nous savons que ces investissements sont essentiels pour favoriser une gestion plus durable et plus sûre. Aucun territoire ne doit être laissé pour compte. » explique Brice Fabre, Responsable des activités ultramarines de Cyclevia.

Ne pas s'arrêter à la collecte

Les huiles usagées collectées en déchèterie au sein de ces cuves (au même titre que celles des professionnels) seront ensuite regroupées avant d'être en totalité exportées vers la Métropole. En 2023, 96% ont rejoint des unités de régénération pour redevenir de l'huile neuve. Les 4% restants ont été valorisés en énergie. Cette solution d'export est perfectible car elle a le défaut d'être longue, soumise aux aléas du fret maritime et coûteuse. Cyclevia explore donc parallèlement des solutions de traitement plus locales. Des pistes avec le Canada voisin sont à l'étude.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général et dans le but d'une amélioration constante de sa filière, l'éco-organisme a accompagné récemment le collecteur-regroupeur Guibert Frères dans sa montée en compétences en matière d'huiles usagées. Cyclevia a financé le déplacement d'un conseiller à la

sécurité ainsi qu'un audit pour l'élaboration d'un plan d'action. Une formation spécialisée, en partenariat avec deux autres éco-organismes (EcoDDS et Screlec), a également été mise en place. Cette initiative est la première étape du plan de prévention et de gestion des déchets que Cyclevia a établi pour l'archipel.

Livraison imminente

Le matériel arrivera au port de Saint-Pierre à partir du 16 décembre 2024 et sera ensuite installé dans les deux déchèteries afin d'être rapidement opérationnel pour les usagers. La 3^e cuve qui effectuera la navette entre les deux îles sera quant à elle basée chez le collecteur-regroupeur.

À PROPOS DE CYCLEVIA

Né de la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, CYCLEVIA est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'État en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 300 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant plus de 90% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.

Contact presse : SHADOW Communication

Aurélie Vinzent : 06 58 66 80 49 / aurelievinzent@shadowcommunication.fr

Karima Doukali : 07 77 36 64 10 / karimadoukkali@shadowcommunication.fr